



**LECTURE ET
APPROBATION DE
L'ORDRE DU JOUR
CE-11-11-14**

CE-335-14

M. Ayotte fait la lecture de l'ordre du jour.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Micheline Lecomte, appuyée de M^{me} Jocelyne Angers;

D'accepter l'ordre du jour tel quel en ajoutant les points *Étoile du sourire* et *Dragons – défi entrepreneur* au point 13. *Autres sujets.*

ACCEPTÉ.

**LECTURE ET
APPROBATION DU
PROCÈS-VERBAL
CE-14-05-13**

CE-336-14

Mme Angers fait la lecture du procès-verbal de la rencontre du 13 mai 2014.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de M. René Roy, appuyé par Mme Micheline Lecomte;

QUE le procès-verbal de la réunion du 13 mai 2014 soit accepté tel que rédigé.

ACCEPTÉ.

**PRIX INNOVATION
CSST-PROJETS
PRÉSENTÉS**

M. Ayotte invite M. Réjean Doyon, responsable de la santé et sécurité au CFH, à présenter les prix remportés, les réalisations ainsi que les projets du comité Santé et sécurité. M. Doyon fait un retour sur le congrès provincial de la CSST où le Centre de formation Harricana était en nomination pour son projet cadennassage en mai dernier à Québec. Malheureusement, celui-ci n'a pas remporté de prix à ce congrès, mais aux dires de Messieurs Doyon et St-Onge, c'était grandiose et très bien organisé.

Il donne ensuite un aperçu du congrès CSST régional qui s'est déroulé à Val-d'Or les 28 et 29 octobre derniers. Le Centre s'est vu, encore une fois, nommé finaliste régional pour son projet « *protecteur anti-projections* ». Il n'a cependant pas remporté le prix Innovation.

Plusieurs élèves y étaient présents et tout comme M. Doyon, ont beaucoup apprécié les ateliers dispensés. Le Centre s'est d'ailleurs vu féliciter par le président d'honneur d'avoir permis à des élèves d'y participer.

Il précise ensuite que le Centre participera à la nouvelle catégorie *Éducation à la prévention* du Gala provincial de la CSST. Il présentera 3 projets soit : *la procédure de cadennassage, la cage de protection – bois tronçonnés, la cabine double pour les abatteuses multifonctionnelles.*



M. Doyon fait ensuite une brève présentation du plan d'actions du comité *Santé et sécurité* du CFH. Les orientations du comité pour l'année 2014-2015 sont entre autres : poursuivre le dossier SIMDUT, éliminer les produits, sécuriser les sites d'entreposage et préparer la mise en place du logiciel de gestion des produits SIMDUT.

M. St-Onge remercie M. Doyon pour sa présentation. Le président, M. Ayotte, est très fier de l'accomplissement du Centre en santé et sécurité, de sa vision et de son désir d'impliquer davantage les élèves dans ses projets.

**SERVICE
D'ACCUEIL
PROFESSIONNEL
EN TECHNIQUES
D'USINAGE ET
DANS LES PÔLES
EXTERNES**

Monsieur St-Onge invite madame Manon Cossette à donner quelques explications concernant le Service d'accueil professionnel qui a été dispensé aux élèves de techniques d'usinage et dans les pôles externes en santé. Madame Cossette fait un bref résumé de l'activité. Elle mentionne que cette nouvelle formule permet de donner des outils aux élèves afin de se préparer pour l'année qui s'en vient. Elle précise qu'il serait intéressant d'intégrer ce projet à d'autres programmes de formation.

**REMERCIEMENTS
ÉQUIPE
DÉPARTEMENT
SÉCRÉTARIAT –
CAMPAGNE
D'AGRUMES
KODIAK**

Le président, M. Ayotte, explique que pour sa campagne d'agrumes annuelle, le Mouvement Kodiak a fait appel aux services de l'équipe de secrétariat du Centre de formation Harricana pour la création d'un logiciel afin de faire la gestion des achats d'agrumes. Une formation a aussi été dispensée aux bénévoles qui utiliseront le logiciel. Le directeur et le président remercient et félicitent l'équipe de secrétariat pour leur beau travail.

**INFORMATIONS
SUR LE RAPPORT
BUDGÉTAIRE**

M. St-Onge invite Madame Sylvie Langlois à présenter son rapport budgétaire. Madame Langlois distribue un rapport à tous et en fait l'explication. M. St-Onge remercie Madame Langlois pour sa présentation.

**RAPPORT ANNUEL
2013-2014**

Le directeur M. St-Onge fait une brève lecture du rapport annuel 2013-2014 qui a été remis à tous les membres.

**CONVENTION DE
GESTION 2014-2015**

M. St-Onge résume le contenu de la convention de gestion 2014-2015 qui a été remise à tous.



**RÈGLES DE RÉGIE
INTERNE**

CE-337-14 IL EST RÉSOLU, sur proposition de M. René Roy,
appuyé par M^{me} Micheline Lecomte;

QUE les dates, les heures et le lieu des rencontres soient
les suivants :

11 novembre 2014 à 19 h;
20 janvier 2015 à 19 h;
24 mars 2015 à 19 h;
12 mai 2015 à 19 h;

Les rencontres auront toutes lieu à la salle de
conférences du Centre de formation Harricana.

APPROUVÉES

**CÉRÉMONIE DE
GRADUATION DU
17 AVRIL 2015**

M. St-Onge précise que la cérémonie de graduation aura lieu cette année le 17 avril 2015 et que la formule est la même que l'an passé soit, remise des diplômes à l'Agora de la polyvalente de La Forêt et souper et soirée dansante à l'Hôtel des Eskers. Les élèves des pôles externes seront invités, tout comme l'an passé, à participer à la cérémonie de graduation à Amos.

**CLIENTÈLE
SCOLAIRE
2014-2015**

Le directeur invite M. René Roy à faire le portrait de la clientèle scolaire 2014-2015.

**PROGRAMMATION
RENDEZ-VOUS RAP**

M. St-Onge remet et présente à tous la programmation des Rendez-vous Rap pour l'année 2014-2015.

AUTRES SUJETS

ÉTOILE DU SOURIRE

M. Ayotte présente son projet *Étoile du sourire*. Il désire remettre à deux membres du conseil d'établissement à chacune des rencontres de l'année, une mention *Étoile du sourire* pour un bon coup réalisé, tant au travail que dans la vie personnelle. Pour cette rencontre, c'est madame Jocelyne Angers qui recevra la mention pour son implication dans l'élaboration du logiciel pour la vente des agrumes Kodiak et monsieur Robert St-Onge pour sa course de 5 km lors de l'activité *Marchons, courons à Trécesson*.



**ACTIVITÉ DRAGONS
SIMULATION
D'ENTREPRISE**

Madame Jocelyne Angers explique que 2 élèves de Secrétariat ainsi que 3 élèves de Techniques d'usinage participeront à l'activité DRAGONS – défi entrepreneur. C'est madame Caroline Thibeault, travailleuse sociale au CFH qui les accompagnera.

**LEVÉE DE
L'ASSEMBLÉE**

CE-338-14
Nadon;

Il est proposé par M. René Roy, appuyé de Mme Sylvie

QUE l'assemblée soit levée. Il est 21 h.

ADOPTÉ.

La secrétaire,


Sylvie Nadon

Le président,


Jean-Pierre Ayotte